

**Comité départemental d'aviron de l'Ain  
CA du 06 Janvier 2023 - 20 h  
Salle municipale - Immeuble Phoenix  
60 Ave du Général Sarrail - Ambérieu**

**Présents :**

- ✓ CDA01 : C. Calchera
- ✓ ABHR : B. Andrieu
- ✓ ASPLA : A. Cagnin/ I. Meunier
- ✓ Rowing club de la vallée de l'Ain - Chambod : E.Duc/ G.Gazel
- ✓ Club Aquatique Parcieux : S. Noël
- ✓ Serrières : P. Dejonghe
- ✓ Trevoux : M. Houdus/ P. Ancey

**Absents : Bellegarde, Divonne, Nantua**

**INFORMATIONS**

**1 - CR à l'arrêté des comptes 2022 (Éliane et Isabelle)**

Comptes arrêtés au 31/12/2022

**Compte courant : 4384.31 €**

**Compte livret : 11 020.50 €**

**Sections**

- ✓ Fonctionnement
- ✓ Manifestations sportives
- ✓ Stages et formations
- ✓ Aide aux clubs : non reconduite en 2022
- ✓ Communication/ développement : dépenses liées à Natur'Ain
- ✓ Subventions : 7324 €
  - Département : 4128 €
  - ANS : 2500 €
  - Ligue : 697, 89 € - Aide à la formation
- ✓ Amortissement du matériel : 2 ergos en amortissement sur 5 ans
- ✓ Estimation des heures travaillées par les bénévoles :
  - 26 250 €, soit 875 h à 30 €/h
  - Trésorières estimées à 120 h à 30 €/h, soit 3600 €

**Bilan : 16 624.81 € Actif - Passif**

**Provisions : 1500 € (remorque A.Cagnin). À apurer pour l'AG**

## 2 - État des licences des clubs de l'Ain fin 2022

Nantua : 19 licences

Trevoux : 64 licences

Divonne : 48 licences

Serrières : 25 licences

Parcieux : 34 licences

ABHR : 118 licences

Chambod : 37 licences

Bellegarde : 29 licences

ASPLA : 8 licences

**Total : 405 licences. Augmentation de 50 licences (état provisoire saison 2023).**

## 3 - Point sur la prévision des formations 2023

Initiateur Indoor et éducateur (100%) : déjà validé.

La formation Initiateur a lieu les 7 et 8 Janvier 2023 au club ABHR

Permis bateau et remorques EB et B96 (aidé à 50%)

Doc Excel à remplir : <https://1drv.ms/x/s!AstkGkwGAQxYhNBOBgmtca0oUsKzg?e=HfinzL>

Un PSC1 pourra être organisé sur 2023. Un minimum de 12 personnes est requis.

Formation entretien bateau (10 personnes max). Fait par la ligue.

## POINTS À DISCUTER

### 4 - Stages de Belley-Virignin le week-end. Possible ou non ?

4 clubs étaient intéressés : Belley, Bellegarde, Divonne, RCVA

Indemnisation du club encadrant, par le CD01

RCVA : 2 J16 intéressés par la compétition avec un jeune qui s'entraîne aussi à Villefranche.

Pas de réponse des clubs de l'Ain... Projet abandonné.

### 5 - Déplacement départemental à Marignane

Clubs en compétition : Belley, Bellegarde, RCVA (1 jeune)

- Duel Marignane J14 en 8x+, compétition entre départements, le 4 Février 2023.

Un bus à justifier + hébergement. Site de Marignane à aller voir.

Financement par le CD 01, parents et clubs concernés.

Aucune démarche n'a été faite.

Belley a un 8x+. Pas de possibilité de louer un autre bateau. Le club ne veut pas faire le déplacement.

Projet également abandonné.

### 6 - Convention quadriennale d'objectifs avec la FFA via la ligue

Cette convention impose aux CD des règles de fonctionnement au niveau organisationnel et au niveau subventions. Les objectifs et les indicateurs sont fixés par la FFA et doivent être rigoureusement suivis. Précision : l'ANS n'assure que du fonctionnel.

### **7 - Développement des activités annexes (avifit, aviron santé) avec projet d'apprentissage APT pour un jeune**

Certains clubs ont besoin de développer des activités annexes. Idée de former un APT qui serait mutualisé avec les clubs de l'Ain. Coût : 1000 €/mois sur un an... Pourrait peut-être être pris par notre comité départemental... ce projet sera développé à l'AG du 20 janvier 2023.

### **8 - Demande de subvention 2023 au Conseil Départemental de l'Ain via le CDOS01**

À faire avant le 20 Janvier. Essentiellement tournée vers la formation.

170 000 € à distribuer entre 55 CD si tous font une demande.

### **9 - Proposition des demandes de subvention à l'ANS**

Thèmes : Formations et compétitions

### **11 - Date de l'AG**

Vendredi 20 Janvier 2023 à 19h30 au foyer rural des verchères de Poncin.

AG FFA 25 Mars à Paladru.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Offre Jeunes le Dimanche 29 Janvier. Épreuves au sol au gymnase Gonnet de 8h à 12h.

Il faut des jeunes issus des clubs de l'Ain pour ne pas perdre l'offre Jeunes. Éric Plasse contacte des clubs Savoie, Haute-Savoie pour valider la compétition.

Claude annonce son départ à la fin de l'Olympiade (décembre 2024) et cherche un ou une remplaçant(e) à former sur la prochaine présidence du comité départemental de l'Ain.

Fin de la réunion à 22h 30

La Secrétaire :

Brigitte ANDRIEU

Le Président :

Claude CALCHERA

